

Commission Recherche Plénière 27 novembre 2018

Présents :

M. Lesigne, Vice-Président

J.-C. Billaut, G. Bodi, P. Boissé, M. Braibant, E. Bricout, S. Chevalier, A. Chuard, X. Corby, C. Dreveau, E. Fouquereau, M.-L. Gely, C. Georgelin, M. Guérin, E. Huguet, I. Laffez, F. Lecaille, C. Lecouvey, S. Leturcq, V. Maillard, S. Osu, V. Pennequin, L. Seabra, G. Semedo, C. Staub, A. Thalineau, I. Virlogeux-Payant, M. Zapata

Invités : I. Guillouet

Excusés :

K. Abderemane, M. Blin, A. Chami, F. Delaleu, N. Dubouloz, G. Glevarec, U. Krampfl, P. Melé, E. Moyse, M. Porcheron, D. Roman, P. Simonetti, P. Vourc'h

Emmanuel Lesigne ouvre la séance à 14h10.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations générales
2. Projet d'équipe de recherche émergente en psychologie du travail et psychologie clinique – pour avis
3. Appel à projets « Actions de recherche transversale » de la Commission Recherche – pour information
4. Changements à la direction de l'UMR 7347 - GREMAN – pour décision
5. Recrutement d'un post-doctorant dans l'UMR 1253 - iBrain – pour décision

1. Informations générales

Bilan des CRCT (Congé pour Recherches ou Conversions Thématiques) 2017-2018

Emmanuel Lesigne a souhaité faire un compte-rendu devant le conseil académique sur les retours d'expériences par les 12 bénéficiaires d'un CRCT en 2017-2018. Il a confié à des membres de la commission recherche le soin de faire chacun une synthèse de 3 rapports rédigés par les bénéficiaires d'un CRCT et de présenter leurs conclusions devant le CAC du 4 décembre.

Ont été proposés et ont accepté : Virginie Maillard, Marie-Laure Gely, Gervasio Semedo et Fabien Lecaille.

Financement d'un colloque InTRu

Lors de la commission recherche du 16 octobre dernier où les demandes de subvention pour colloque avaient été étudiées, trois dossiers avaient été bien notés sans qu'une subvention ne leur soit attribuée, car le montage de la manifestation était encore trop

flo. Il avait été convenu que lorsque l'organisation serait davantage stabilisée, un nouveau dossier pourrait être soumis à l'avis de la commission recherche.

Ainsi, un dossier plus précis a été réceptionné concernant le colloque organisé par l'unité InTRu en novembre 2019.

Ce dossier a été resoumis au rapporteur qui l'avait examiné en octobre ; celui-ci précise que le programme est plus clair avec la participation de collègues internationaux. C'est un dossier plus abouti et l'intérêt de ce colloque ne fait aucun doute. La demande de subvention s'élève à 1500€ pour un budget total de 7000 €.

Christine Georgelin s'interroge sur la méthodologie retenue pour étudier de nouveau ces dossiers. Plutôt qu'un examen au fil de l'eau, elle propose de mettre en place une mini commission pour réétudier les 3 dossiers en même temps.

Emmanuel Lesigne propose de donner un avis sur le colloque d'InTRu et de préciser aux deux autres laboratoires concernés une date limite pour renvoyer un dossier plus précis. Il y a une souplesse financière possible qui rend possible cette étude au fil de l'eau.

☞ La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur l'octroi d'une subvention de 1500€ pour l'organisation du colloque de l'unité InTRu en novembre 2019.

Point d'étape sur la structure C-Valo – Annexe 1

C-Valo est la structure appelée à remplacer sur le périmètre de la Région Centre-Val de Loire la SATT Grand Centre.

L'ambition de C-Valo est « de rapprocher les centres de décision ; fédérer le potentiel académique et les autres acteurs de l'écosystème d'innovation ; de diversifier la stratégie d'investissement ; de simplifier la gestion ».

Sans attendre une structuration plus aboutie en 2019, C-Valo a souhaité relancer une activité d'investissement en lançant son premier appel à projets. Des présentations en présentiel ont été organisées devant les directeurs d'unité. La deadline a été fixée au 14 décembre. Une dizaine de projets portés par l'université de Tours sont attendus.

Le projet Biolab – Annexe 2

BioLab est un projet d'incubateur et d'accélérateur de transfert de technologie dans le domaine du biomédicament sur le périmètre de la Région Centre Val de Loire. Daniel Alquier présente les grandes lignes de ce projet qui devrait démarrer en 2019.

2. Projet d'équipe de recherche émergente en psychologie du travail et psychologie clinique – Annexe 3 – pour avis

Le contrat quinquennal 2018-2022 est venu valider l'organisation de la recherche au sein de l'université de Tours. Toutefois, ce paysage n'est pas figé et peut varier pour des raisons diverses, même en cours de contrat. Ainsi, le projet de scinder l'équipe d'accueil 2114 « PAVeA » (Psychologie des Ages de la Vie et Adaptation) est apparu et fait écho en partie aux remarques émises par le HCERES.

Évelyne Fouquereau et Christian Réveillère portent un projet d'équipe émergente, respectivement en tant que directrice et directeur adjoint. Ils sont invités à l'exposer devant la commission recherche.

L'unité PAVeA est constitué de 4 axes et le projet d'équipe émergente baptisé « QualiPsy » (Qualité de vie et santé Psychologique) serait le regroupement de 2 axes : celui de la psychologie du travail et celui de la psychologie clinique. Ce rapprochement s'explique

par des objets d'étude communs (qualité de vie, santé psychologique) et des méthodologies complémentaires (approche quantitative, qualitative, quasi-expérimentale et études transversales longitudinales). Cette construction répond à un questionnement sur la visibilité des thématiques au sein de l'EA 2114.

Les deux axes concernés regroupent 12 enseignants-chercheurs, dont 8 HDR, ce qui correspond à un bon taux d'encadrement doctoral ; 60% des thèses sont financées principalement par des CIFRE.

Après cette présentation, un échange s'engage avec les membres de la commission recherche.

Si la demande de visibilité d'une EA s'entend, pour autant la réponse institutionnelle était plutôt de ne pas tendre à la division mais à la visibilité au sein de l'équipe. L'objectif d'être mieux reconnu à l'international semble atténué par le fait qu'ils sont déjà bien identifiés. Quelle est la réelle plus-value dans ce cas précis ? De plus, les 2 axes qui se regroupent sont communément perçus comme étant vraiment distincts.

Evelyne Fouquereau explique qu'il existe des désaccords sur les orientations scientifiques au sein de PAVeA suite au rapport du HCERES. Ces discordances reposent sur des points majeurs. Et les tensions au sein de l'équipe sont fortes. Ce projet d'équipe émergente a un véritable effet de remobilisation.

Valérie Pennequin, qui est la directrice de PAVeA, confirme que la scission est également demandée par les membres des deux autres axes de recherche qui souhaitent resserrer leurs travaux. Il y a donc un consensus sur la séparation. La scission est devenue indispensable pour retrouver des conditions de travail sereines. Chacun étant libre de rejoindre le projet QualiPsy ou de rester au sein de PAVeA.

Emmanuel Lesigne souligne qu'a priori personne ne peut considérer que la scission d'une équipe soit une bonne solution, c'est parfois la moins mauvaise.

Emmanuel Lesigne précise qu'institutionnellement, il n'y a pas besoin d'avoir recours au ministère ou au HCERES pour acter l'émergence d'une nouvelle équipe, qui devient une unité de recherche au même titre que les autres. Dans le cadre du futur contrat, il faudra soumettre un dossier pour l'évaluation et la reconnaissance de cette équipe.

Emmanuel Lesigne propose d'acter la mise en place au 1er janvier 2019 de cette nouvelle équipe de recherche émergente à l'université de Tours et d'émettre une recommandation ferme sur la clarification écrite dans le partage des locaux et du temps de l'ingénieur.

☞ La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.

3. Appel à projets « Actions de recherche transversale » de la Commission Recherche – Annexe 4 - pour avis

La commission recherche de l'Université de Tours lancera en 2019 sur son budget un nouvel appel à projets, dans le but de soutenir des rencontres et actions pluridisciplinaires. Chaque projet devra être porté par au moins deux personnes, membres d'unités de recherche différentes de l'Université de Tours, relevant d'Écoles Doctorales distinctes.

Le cahier des charges pour pouvoir répondre à cet appel à projets a été précisé :

- Les projets devront être originaux et les thématiques émergentes seront privilégiées.

- Les projets pourront être exploratoires tout autant que très bien cernés avec ambition de montage d'une action d'envergure nationale ou internationale.
- L'existence d'un volet formation (niveau master ou doctorat) ou d'un volet valorisation sera apprécié sans revêtir un caractère obligatoire.

Chaque projet, portant sur une période de 12 à 24 mois, est limité à 10 000 € et pourra être utilisé pour des dépenses de fonctionnement ou d'investissement. La gratification de stage de master entre dans les dépenses éligibles, ainsi que la mobilité de l'étudiant entre les unités de recherche. Un court rapport scientifique et financier sera demandé à l'issue de la réalisation du projet, ainsi qu'une courte intervention orale à la Commission Recherche à l'issue du projet.

Conformément au vote du budget de la commission recherche le 16 octobre dernier, l'enveloppe globale consacrée à cet appel est de 48 000 €.

Emmanuel Lesigne propose d'adopter ce cadrage. Un calendrier précis devra être construit au début de l'année 2019.

- ☞ La commission recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.

4. Changements à la direction de l'UMR 7347 - GREMAN – pour décision

Par courrier en date du 26 octobre, Marc Lethiecq a fait savoir qu'il souhaitait passer la main de la direction de l'UMR 7347 CNRS GREMAN. Le conseil de laboratoire a proposé unanimement Isabelle Laffez pour lui succéder.

- ☞ La commission recherche donne un avis favorable à l'unanimité sur cette proposition.

Cette décision devra être validée par la tutelle CNRS.

5. Recrutement d'un post-doctorant dans l'UMR 1253 - iBrain – pour décision

Dans le cadre de l'APR Post-doc 2018 de la commission recherche, il avait été accordé une enveloppe de 48 000 € à l'UMR INSERM Ibrain pour recruter un chercheur sur 12 mois sous le portage de Vincent Camus.

Pour la 3ème fois de suite, le candidat pressenti vient de se désister au dernier moment.

Compte tenu du décalage calendaire trop important dans le temps, il est préférable de renoncer à cette action. Par conséquent, cela libère sur le budget de 2019 une enveloppe de 48 000 € dont il faudra réfléchir à l'utilisation.

L'ordre du jour étant épuisé, Emmanuel Lesigne lève la séance à 17h.